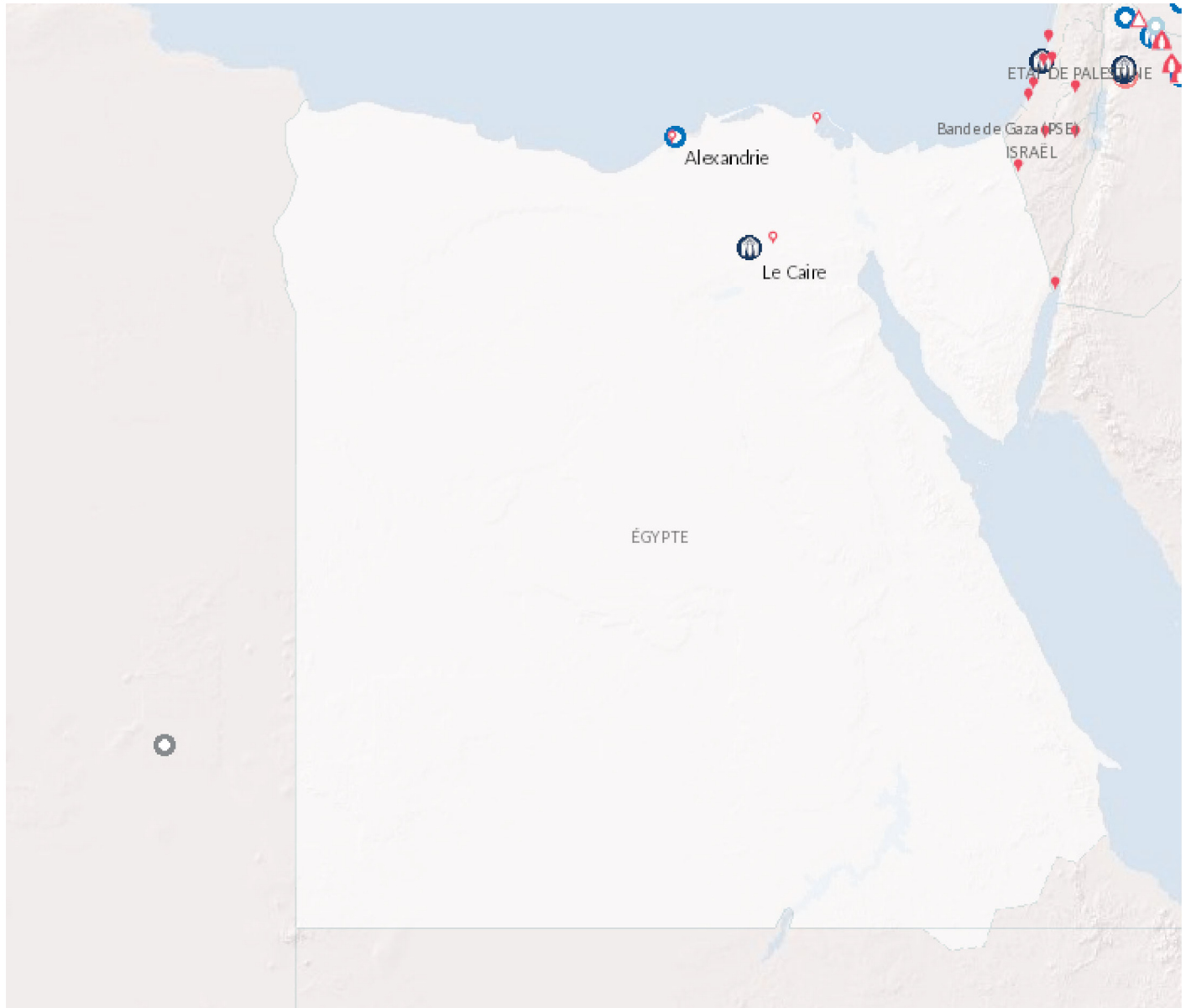




Résumé du plan 2020

16/1/2020

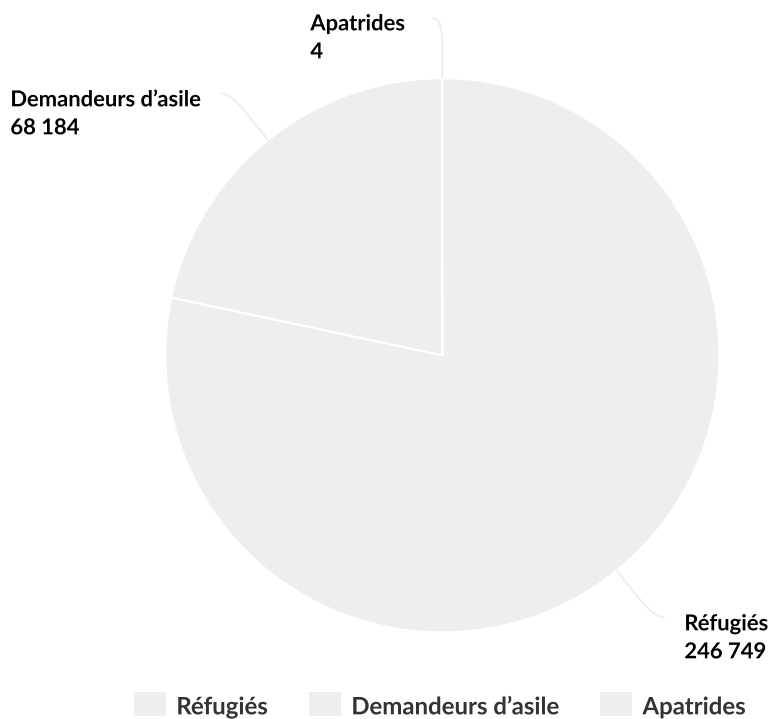
Opération: Égypte



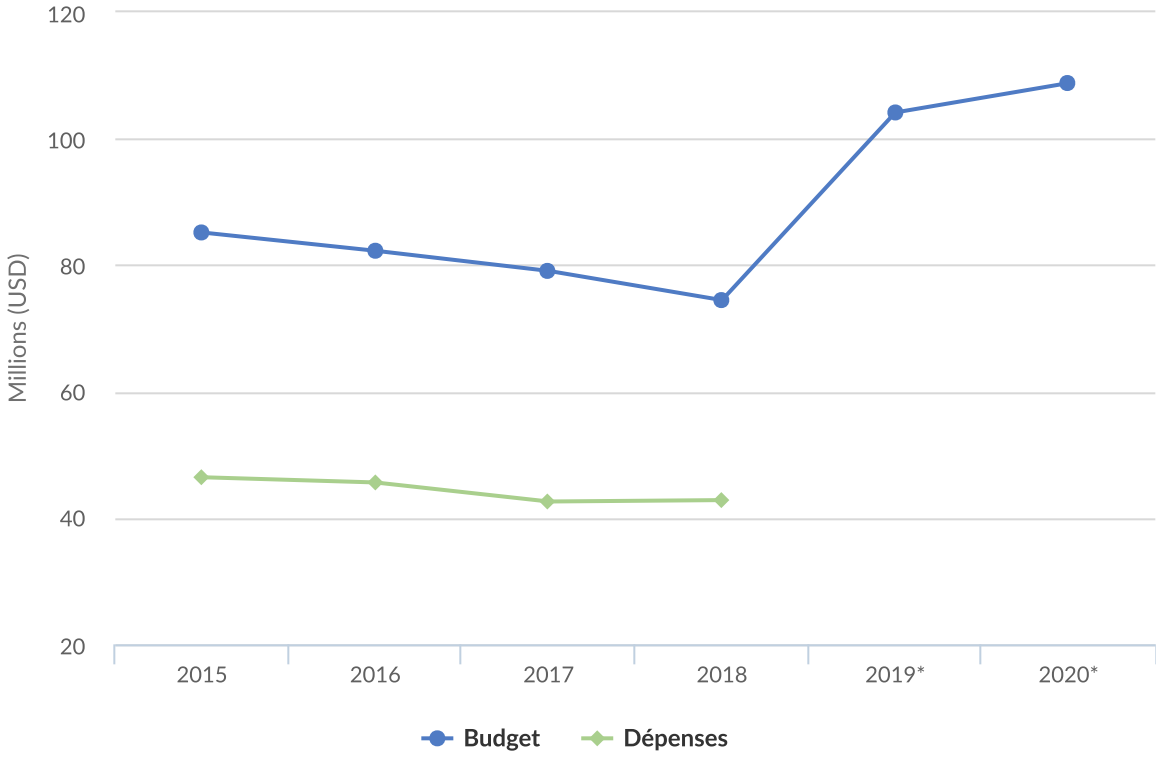
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 9% EN 2018

2018	314,937
2017	289,231
2016	263,426



Budgets et Dépenses - Égypte



Chiffres clés

- 52 400 demandeurs d'asile seront enregistrés individuellement
- 38 300 ménages de réfugiés et demandeurs d'asile recevront des aides en espèces à usages multiples
- 23 700 ménages de réfugiés et demandeurs d'asile avec des enfants en âge de fréquenter l'enseignement primaire et secondaire obtiendront des bourses d'études (47 000 étudiants)
- 20 000 décisions de détermination du statut de réfugié seront prises
- 4900 réfugiés et demandeurs d'asile seront orientés vers des soins médicaux secondaires et tertiaires

Environnement opérationnel

Le HCR assure l'enregistrement, la délivrance de documents d'identité et la détermination du statut de réfugié en vertu de son mémorandum d'accord de 1954 avec le Gouvernement égyptien. L'environnement de protection reste généralement favorable et le HCR est engagé dans un dialogue constructif avec le Gouvernement égyptien sur la gestion de l'asile.

Les réfugiés et les demandeurs d'asile sont en majorité originaires d'Érythrée, d'Éthiopie, d'Iraq, du Soudan, du Soudan du Sud, de la République arabe syrienne (Syrie) et du Yémen. Ils vivent dans des zones urbaines aux côtés des communautés locales.

Le Gouvernement accorde aux réfugiés et aux demandeurs d'asile toutes nationalités confondues l'accès aux soins de santé primaires et secondaires, sur un pied d'égalité avec les citoyens égyptiens. De plus, les réfugiés et demandeurs d'asile syriens, soudanais et yéménites peuvent bénéficier pleinement de l'éducation publique. En 2020, ces acquis devraient être poursuivis.

Les réformes économiques de l'Égypte depuis 2016 ont eu un impact sur la vie quotidienne des gens ordinaires, en particulier des plus vulnérables. L'autosuffisance des réfugiés et des demandeurs d'asile a été frappée par l'augmentation sensible du coût de la vie, qui a aggravé leurs vulnérabilités et leur dépendance à l'assistance. Cette situation devrait se poursuivre en 2020.

La position clé de l'Égypte entre le Moyen-Orient, l'Afrique de l'Est et l'Europe en fait un pays majeur de transit et de destination du point de vue des mouvements mixtes de population. Pourtant, ces dernières années, le Gouvernement égyptien a pu prévenir tous les mouvements mixtes irréguliers partant depuis la côte du Nord de l'Égypte à travers la Méditerranée.

En 2020, le HCR continuera de collaborer avec le Gouvernement égyptien pour diriger la mise en œuvre du Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP) pour la crise syrienne et du Plan d'action égyptien pour les réfugiés et les demandeurs d'asile d'Afrique subsaharienne, d'Iraq et du Yémen, en étroite coordination avec les Nations Unies et les ONG partenaires.

Principales priorités

En 2020, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- Travailler avec le Gouvernement à la gestion de l'asile, notamment avec d'éventuelles activités conjointes dans les domaines de l'enregistrement et de la délivrance de documents d'identité. Collaborer étroitement avec les autorités égyptiennes pour garantir la préservation de l'espace de protection, un accès élargi à l'asile et la prévention du refoulement.
- Procéder à un enregistrement de qualité sans délai et à la délivrance de documents d'identité et optimiser l'utilisation stratégique de la détermination du statut de réfugié.
- Faire pression pour avoir accès aux personnes relevant de sa compétence placées en détention et plaider pour leur libération, en préconisant des solutions de remplacement à la détention, et en encourageant la

régularisation et la délivrance de permis de séjour de longue durée.

- Participer activement aux discussions sur les mouvements mixtes à tous les niveaux ; rassembler des informations et analyser les mouvements secondaires et y répondre en conséquence ; prévenir la détention et les expulsions.
- Harmoniser l'aide aux réfugiés de différentes nationalités en appliquant une « approche pour tous les réfugiés ». Améliorer la protection de l'enfance, les programmes pour les jeunes, la protection contre les violences sexuelles et de genre, l'exploitation sexuelle et la maltraitance, compte tenu du nombre croissant d'enfants séparés ou non accompagnés.
- S'appuyer sur les progrès accomplis avec la Ligue des États arabes ces dernières années pour encourager le soutien politique au travail du HCR et renforcer le programme de protection des réfugiés et d'autres personnes relevant de sa compétence dans la région. Cela comprend la conclusion d'une convention arabe spécifique à la situation des réfugiés, la rédaction d'une convention sur la protection et l'assistance des déplacés internes, l'adoption de stratégies arabes sur les violences sexuelles et de genre et sur la santé publique, en plus de la prévention et la réduction des risques d'apatridie conformément à la campagne #IBelong (#Jexiste).

Budget 2020 initial - Égypte | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
Environnement de protection favorable		
Instruments internationaux et régionaux	563,812	563,812
Cadre juridique et politique	503,693	503,693
Aide juridique et recours judiciaires	683,693	683,693
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	1,023,505	1,023,505
Sous-total	2,774,703	2,774,703
Processus de protection et documents adéquats		
Conditions d'accueil	823,693	823,693
Enregistrement et établissements des profils	3,636,198	3,636,198
Procédures de détermination du statut de réfugié	2,492,762	2,492,762
Documents d'état civil	947,386	947,386
Sous-total	7,900,039	7,900,039
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Prévention et interventions liées aux VSS	1,403,574	1,403,574
Risques de détention arbitraires	367,812	367,812
Protection des enfants	5,378,693	5,378,693
Sous-total	7,150,079	7,150,079
Besoins de base et services essentiels		
Santé	11,755,719	11,755,719
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	49,183,589	49,183,589
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	2,893,693	2,893,693
Éducation	14,195,539	14,195,539
Sous-total	78,028,541	78,028,541
Autonomisation et autogestion communautaires		
Mobilisation communautaire	1,773,574	1,773,574
Autosuffisance et moyens d'existence	1,993,886	1,993,886
Sous-total	3,767,460	3,767,460
Solutions durables		
Retour volontaire	5,327,505	5,327,505
Réinstallation	1,147,386	1,147,386
Sous-total	6,474,891	6,474,891
Appui à la logistique et aux opérations		
Approvisionnement et logistique	348,812	348,812

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
Gestion des opérations, coordination et appui	2,369,909	2,369,909
Sous-total	2,718,721	2,718,721
Budget 2020 initial	108,814,434	108,814,434
